Annales historiques de la Révolution française

371 | janvier-mars 2013
Robespierre

Gilles BERTRAND, Catherine BRICE et Gilles MONTÈGRE (dir.), *Fraternité. Pour une histoire du concept*

Les cahiers du CHRIPA n° 20, Grenoble, 2012, 238 p., prix non indiqué.

Marc Belissa

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ahrf/12748
DOI : 10.4000/ahrf.12748
ISSN : 1952-403X

Éditeur :
Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2013
Pagination : 230-232
ISBN : 978-2-200-92824-7
ISSN : 0003-4436

Référence électronique
Marc Belissa, « Gilles BERTRAND, Catherine BRICE et Gilles MONTÈGRE (dir.), *Fraternité. Pour une histoire du concept* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 371 | janvier-mars 2013, mis en ligne le 19 avril 2013, consulté le 10 juillet 2023. URL : http://journals.openedition.org/ahrf/12748 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ahrf.12748

Ce document a été généré automatiquement le 10 juillet 2023.

Tous droits réservés

Gilles BERTRAND, Catherine BRICE et Gilles MONTÈGRE (dir.), *Fraternité. Pour une histoire du concept*

Les cahiers du CHRIPA n° 20, Grenoble, 2012, 238 p., prix non indiqué.

Marc Belissa

RÉFÉRENCE

Gilles BERTRAND, Catherine BRICE et Gilles MONTÈGRE (dir.), *Fraternité. Pour une histoire du concept*, Les cahiers du CHRIPA n° 20, Grenoble, 2012, 238 p., prix non indiqué.

1 Cet ouvrage collectif conçu dans le cadre d'une ANR sur « La fraternité comme catégorie de l'engagement politique en Europe, 1820-1920 » comprend onze contributions en français et en italien. Après les trois premières contributions qui entendent constituer une approche théorique de la fraternité sous l'angle de l'histoire des concepts, de celle du républicanisme et du concept de « génération », les périodes révolutionnaire et impériale proprement dites sont au centre de quatre textes : ceux de Gilles Montègre (« La fraternité révolutionnaire : discours et pratiques entre France et Italie »), Marco Meriggi (« Fraternité/Brüderlichkeit : le ambivalenze della ricezione tedesca, 1789-1815 »), Pedro Rùjula « Fraternité catholique et fraternité révolutionnaire en Espagne, fin XVIII^{e}- 1848 ») et de Fulvio Conti (« I fratelli et i profani. La massoneria et l'idea di fratellenza fra Sette e Ottocento »).

2 Gilles Montègre envisage la richesse des apports révolutionnaires au concept de fraternité sous l'angle des discours et des pratiques et dans le cadre des transferts culturels entre France et Italie. Selon l'auteur, si elle n'apparaît que sous une forme évanescente dans les textes constitutionnels, la fraternité se décline dans les premiers temps de la Révolution sous une forme universelle avant de revêtir « une dimension restrictive au temps de la Terreur ». Les références à la fraternité sont liées à une série de pratiques qui lui sont associées (serments fédératifs, « fraternisation coercitive »

menée par les sans-culottes au sein des sections, « fraternité exportée par les armes »). Gilles Montègre pose ensuite la question du transfert de la fraternité révolutionnaire dans le cadre de la ville de Rome. L'auteur entend montrer les moyens et les limites par lesquels la fraternité s'immisce dans le cadre de la fraternité chrétienne dans le cas romain.

3 Marco Meriggi s'intéresse au néologisme de *Brüderlichkeit* que Campe dit avoir forgé après avoir assisté à la suppression des privilèges en France pour distinguer la nouvelle fraternité révolutionnaire de l'ancienne fraternité corporative de l'Ancien Régime. L'auteur montre que si le terme se répand en Allemagne bien au-delà de 1815, c'est sous d'autres formes et avec d'autres contenus. En 1815, la *Brüderlichkeit* est récupérée par la Sainte-Alliance pour justifier le lien entre puissances européennes anti-révolutionnaires.

4 Pedro Rùjula tente de retracer le parcours du concept de fraternité dans l'Espagne de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle jusqu'aux lendemains de 1848. Comme Meriggi, Rùjula voit la transformation de la fraternité sécularisée des Lumières s'effectuer dans le moment historique de l'opposition au despotisme napoléonien et aboutir à une forme « loyaliste » de fraternité, instrumentalisée dans la guerre contre l'envahisseur. En 1815, la fraternité conserve son sens religieux et contre-révolutionnaire, mais les libéraux l'interprètent en tant que vertu civique dans la lutte pour une monarchie constitutionnelle, puis, une fois arrivés au pouvoir, ils la rejettent avec les catholiques au moment de la vague révolutionnaire de 1848.

5 Enfin, Fulvio Conti aborde la période du premier *Risorgimento* en continuité avec la fin du XVIII^{e} siècle au prisme des concepts maçonniques. Il insiste sur l'ambiguïté et la confusion constitutive de la fraternité maçonnique : fraternité entre égaux mais fraternité élitiste, cosmopolite mais réservée aux initiés. La particularité de l'Italie est le caractère « politique » et conspirateur de la maçonnerie provoqué par la répression à partir de 1821.

6 Indépendamment de leur apport historique spécifique aux espaces et aux périodes considérées, le point commun à ces quatre textes semble être l'idée de plasticité du concept de fraternité, utilisé de manière différente et par des forces politiques diverses selon les moments politiques. Les quatre textes mettent également en avant l'idée d'un glissement chronologique d'une conception chrétienne ou ancienne de la fraternité (frère en Christ ou dans le cadre de la famille) à celle d'une fraternité révolutionnaire ou sécularisée, « ambiguë » puis enfin à une acception réactionnaire ou à une instrumentalisation contre-révolutionnaire de la fraternité dans le cadre du rejet de l'Empire napoléonien et au-delà sous la Restauration.

7 On a souvent remarqué dans l'historiographie révolutionnaire que le concept de fraternité avait suscité moins de développements que les autres éléments de la devise républicaine. Cette apparente faible place du dernier terme de la trinité « Liberté, Égalité, Fraternité » dans les discours révolutionnaires a souvent intrigué les commentateurs, historiens ou non. Le constat n'est peut-être pas si pertinent que cela. La fraternité en tant que « communauté d'affection des égaux et semblables politiques » (Sophie Wahnich) n'est pas un *principe* de même « niveau » que les deux premiers. La fraternité n'est pas un « droit naturel », elle est un sentiment à construire, à conquérir ou à actualiser dans des pratiques. Elle découle de la mise en œuvre des deux principes du droit naturel déclaré. C'est la raison pour laquelle on aurait tort de placer la fraternité sur le même plan théorique que la liberté et l'égalité et qu'il ne faut

peut-être pas s'étonner que la fraternité n'apparaisse comme un principe constitutionnel ni en 1791, ni en 1793, ni en l'an III. Comme le remarque d'ailleurs Gilles Montègre, la fraternité ne se donne pas forcément à voir dans les discours révolutionnaires là où on l'attend. En revanche, elle irrigue tout le discours pédagogique et civique, mais aussi toutes les pratiques révolutionnaires.

8 À propos de l'idée du passage d'une fraternité « ouverte » entre 1789 et 1791 à une fraternité « exclusive » ou « coercitive » de 1792 à 1795, Gilles Montègre récuse à juste titre — mais sans le dire expressément — l'interprétation anti-révolutionnaire d'un Jacques André qui voit dans le mot d'ordre « La Fraternité ou la mort » une injonction signifiant « Sois mon frère ou je te tue », mais il laisse supposer que ce qu'il appelle la « fraternité coercitive » des sans-culottes en 1793 serait d'une autre nature que la fraternité universelle des débuts de la Révolution. L'idée me semble peu convaincante et mériterait d'être abondamment discutée : faut-il rappeler que c'est en l'an II que la Convention prend l'une des mesures qui manifeste de manière la plus éclatante le sens de la fraternité révolutionnaire : l'abolition de l'esclavage ? Certes, la « fraternité » ou la « sororité » (pour reprendre l'idée évoquée par Bernard Gainot dans « Révolution, Liberté = Europe des nations ? La sororité conflictuelle », dans *Mélanges Michel Vovelle. Volume de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française*, Paris 1997) envers les Républiques-sœurs de l'époque directoriale est fortement marquée par la tension entre libération et occupation, mais ce qui est vrai de l'an VI ne l'est pas forcément de l'an II.

9 De même, que faut-il déduire de l'idée qu'un même concept puisse servir d'abord comme une référence révolutionnaire, puis comme une justification contre-révolutionnaire ? Une identité ambiguë de la fraternité révolutionnaire ou la résurgence de formes anciennes de fraternité chrétienne ou corporative sous les habits neufs du discours anti-impérial ou encore l'invention d'un nouveau concept, celui de fraternité loyaliste, fondé sur une séparation entre la fraternité des corps et celle des droits ?

10 Ces quelques questions montrent l'importance du travail engagé dans le cadre de ce groupe de recherche et dans cet ouvrage, mais aussi l'ampleur des interrogations et de ce qu'il reste à faire pour creuser un peu plus l'histoire du ou des concepts de fraternité dans l'ère des Révolutions…